

La couverture vaccinale du personnel de santé hospitalier : un faux problème ?

La pandémie due à la COVID-19 s'est installée durablement dans nos vies. Elle a marqué tant la population générale que le personnel de santé qui a payé un lourd tribut à cette infection redoutable. Décès, infections, fatigue, burn-out ont touché médecins et paramédicaux. Après une phase de soutien moral émanant de l'ensemble des belges et de nos politiques est venu l'espoir d'un contrôle de la dissémination virale grâce à la vaccination. Dès janvier 2021, le personnel de santé a été un groupe prioritaire d'accès aux vaccins Pfizer, Moderna et Astra Zeneca. Cette politique a rencontré un succès certain même si l'ensemble des personnes contactées n'ont pas répondu positivement. Il reste actuellement un réservoir de personnes non vaccinées pour des motifs variables : défiance par rapport aux nouvelles technologies des vaccins ARN, peur d'effets secondaires rares mais sévères...

Un récent rapport du KCE¹ vient d'évaluer la couverture vaccinale au sein du personnel hospitalier. Les résultats montrent un taux de vaccination plus élevé en Flandre qu'en Wallonie et Bruxelles-Capitale, et plus élevé dans les hôpitaux que dans les MR/MRS. Certes la couverture vaccinale du personnel de santé hospitalier est plus élevée que celle de la population générale, quel que soit le groupe d'âge, mais ce sont encore les groupes 18-34 et 35-44 ans qui sont les moins vaccinés. Ceci fait dire à notre ministre de la santé « *Au vu de ces chiffres, je ne peux que réaffirmer que la vaccination obligatoire du personnel soignant s'impose* ». Cependant, si on regarde plus attentivement la méthodologie, on peut se rendre compte que des biais, signalés par les auteurs du rapport, sont à considérer avant d'interpréter correctement ces données. Les auteurs ont porté leur travail sur les « unités d'établissement » ce qui ne correspond pas directement à la définition d'un hôpital ou d'un MR/MRS. Ils ne se sont attachés qu'au personnel salarié, excluant d'office les travailleurs indépendants, par interim et en sous-traitance. Les comparaisons entre institutions sont donc peu crédibles. On ne dispose pas d'information sur

les catégories de personnel salarié qui ont été analysées. On peut dès lors imaginer qu'il y ait des différences du taux de vaccination selon que les personnes fassent partie du corps médical/paramédical ou des services administratifs.

Enfin, il faut insister que ces données montrent un taux de vaccination largement supérieur dans le personnel hospitalier par rapport à la population générale, quelle que soit la région considérée. Faut-il dès lors se positionner comme le Ministre de la Santé en ne voyant que le côté négatif de ce rapport, envisageant une vaccination obligatoire d'un groupe restreint déjà fortement vacciné plutôt que d'essayer de comprendre les motifs pour lesquels les personnes actuellement non vaccinées restent réticentes à cette procédure dont les bénéfices en termes de santé publique sont largement montrés (réduction des taux d'hospitalisation, d'infections sévères et de décès) ? Ne faudrait-il pas adapter le discours fait à leur intention afin d'essayer de convaincre les derniers réfractaires ?

L'exemple français nous montre clairement que la voie coercitive empruntée par leur gouvernement est mal acceptée. Un débat sociétal de fond, touchant à la vaccination obligatoire a déjà été envisagé par certains de nos partis politiques. Cette volonté, qui s'inscrit davantage dans l'esprit de nos démocraties, permettrait de définir dans cette situation épidémique, exceptionnelle de par son amplitude, où s'arrête la liberté individuelle au profit du collectif. Les nombreuses entorses aux libertés qui déstabilisent depuis 18 mois le fonctionnement de notre société, en ne prenant en compte que d'une manière très limitée le ressenti des Belges, justifie un retour aux sources de la démocratie et un débat de fond sur la manière dont nous voulons vivre à l'avenir.

Je vous souhaite une excellente lecture.

T. Berghmans

Rédacteur en Chef de la *Revue Médicale de Bruxelles*

1. Bouckaert N, Devriese S, Van den Heede K. Couverture vaccinale du personnel des hôpitaux et maisons de repos et de soins contre le covid-19 – une analyse cross-sectionnelle. D/2020/10.2733/27 ISSN: 2684-5830. <https://kce.fgov.be/fr/search/couverture%20vaccinale>